

Le président

16 AVR. 2019

Monsieur Jacques NORMAND
Maire
Hôtel de Ville
2 rue du Général de Gaulle
91490 ONCY-SUR-ECOLE

*Direction des Territoires
Pôle Mission consultative
01 60 79 90 13*

*Votre contact :
Stephen Griffaud
01 60 79 91 92*

N./Réf. : 2019-64/SG/mbo

Evry, le 3 avril 2019

Objet : Avis projet de PLU d'Oncy-sur-Ecole

Monsieur le Maire,

Nous avons examiné attentivement le dossier de révision générale du PLU de la commune d'Oncy-sur-Ecole arrêté par délibération du conseil municipal du 13 novembre 2018 que nous avons reçu le 11 janvier 2019 pour avis.

Parmi les enjeux du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) figure la volonté d'accompagner le développement des activités de la commune.

A ce titre, l'OAP n° 2 située au Nord du centre-bourg fait l'objet d'une réflexion concernant l'accueil d'activités artisanales, sur l'emplacement actuel d'un corps de ferme et d'un ancien hangar agricole.

Nous approuvons particulièrement cette disposition qui a vocation à améliorer l'offre en matière d'activités artisanales, en lien avec le travail effectué par la Communauté de Communes des Deux Vallées, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne et le Parc Naturel du Gâtinais Français.

Ce projet de PLU n'appelle pas d'autres observations de notre part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Emmanuel MILLER